

## Surcharge de travail et chantiers inutiles - Décision du conseil de faculté de la FSES du 17 septembre 2020

Le conseil de faculté de la FSES, réuni ce jeudi 17 septembre, prend acte de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les équipes pédagogiques, les secrétariats, et les directions de département d'accomplir en temps et en heure le renseignement des MCC dans Réf-formation et le paramétrage du logiciel Apogée.

La multiplication des chantiers à mener en parallèle lors de cette rentrée, ainsi que les conditions adverses dans lesquelles elle s'effectue, submergent littéralement les personnels enseignants et administratifs. Le déploiement de la nouvelle accréditation, la finalisation des emplois du temps, les engorgements qui bloquent la réservation des salles, l'organisation des enseignements en mode dégradé du fait de la crise sanitaire (et l'équipement très lacunaire des amphis), les difficultés croissantes de recrutement des vacataires, et d'ici quelques jours le paramétrage d'Apogée (avec la disparition du service de référence pour la mise en application des outils informatiques, l'ex mission Apogée, et la non interopérabilité des logiciels de saisie), etc., ont amené les capacités de travail de chacun à saturation, à peine quinze jours après la reprise.

Considérant cela, le conseil de faculté de la FSES décide de sursoir à ces demandes de l'Université (renseignement des MCC et renseignement d'Apogée). Concernant les MCC, il est demandé aux directeurs d'étude et aux enseignants de communiquer ces derniers aux étudiants par le moyen simple et efficace du guide des études.

Le conseil de faculté ne prend aucun engagement concernant le délai dans lequel ces tâches pourront être menées à bien. Pour l'heure, son état d'esprit est que ces tâches qui se sur-accumulent depuis des années, pour la plupart ne servent à rien. Elles compliquent inutilement la vie des équipes pédagogiques ; elles font sans cesse monter d'un cran le degré de formalisme de nos activités (pour cause de traçabilité, automaticité, contrôle, mise au carré...) qui dégrade nos métiers ; elles en bureaucratissent tous les aspects et nous éloignent de nos missions cardinales (enseigner et chercher) ; elles encombrant les secrétariats pédagogiques, dont la qualité de l'accueil, l'écoute et la disponibilité auprès des étudiants sont mises à mal par l'empilement de tâches administratives chronophages (dont il n'avait jamais fait le compte) ; elles imposent aux personnels BIATSS des délais d'exécution indépendamment de leur charge de travail et conduisent à un sentiment de dépossession et de perte de sens de leur travail ; elles déshumanisent tous les moments de la vie universitaire et jettent la défiance sur la capacité des collègues à faire ce pour quoi ils sont normalement qualifiés (rappelons

qu'il s'agit uniquement derrière cela d'évaluer les étudiants et de calculer des notes !) ; elles font fi de la subsidiarité, de la souveraineté des jury, de l'intelligence collective, du tact et du génie circonstanciés des acteurs.

Le conseil de faculté, considérant la fatigue, l'exaspération, l'écœurement des collègues en résultante de cette dynamique mortifère, pense qu'il est temps de renverser radicalement la vapeur. C'est le bon moment. Avant que tout le monde craque, lâche prise ou démissionne de ses responsabilités. Il est peut-être encore temps, selon le jargon managérial de l'époque « de remettre de l'humain dans tout ça ». Pour aller au plus direct, il suffit parfois de ne point l'y enlever...